

MOUVEMENT NATIONAL À GESTION DÉCONCENTRÉE

Phase intra-académique : rentrée scolaire 2015

CALENDRIER

| | |
|---|--|
| Mardi 24 mars à 12 h | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Début de la saisie des demandes de participation à la phase intra académique via I-Prof (https://bv.ac-lyon.fr/iprof) ➤ Début de saisie des préférences (TZR) |
| Vendredi 3 avril à 12 h | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fin de saisie intra ➤ Fin de saisie des préférences |
| Vendredi 3 avril à 14 h | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Envoi des confirmations dans les établissements |
| Vendredi 3 avril | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Date limite d'envoi au médecin, conseiller technique de la rectrice, des dossiers relatifs aux demandes d'affectation prioritaire sollicitées par les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au titre du handicap (ou milieu hospitalier spécialisé si le dossier concerne l'enfant) |
| Vendredi 10 avril | <ul style="list-style-type: none"> ➤ retour des confirmations et des pièces justificatives. |
| Mardi 28 avril | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Envoi des préférences aux personnels concernés |
| du Lundi 18 mai au Mercredi 20 mai | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Période de réunions des groupes de travail pour l'examen des dossiers relevant d'une priorité d'affectation au titre du "handicap" |
| Lundi 18 mai | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Affichage des barèmes - en fin de journée (vérifiés par les services académiques) |
| Vendredi 22 mai | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Date limite de réception des demandes exceptionnelles de modification de vœux pour rapprochement de conjoints refusées ➤ Date limite de retour des préférences (TZR) |
| du Mardi 26 mai au Jeudi 28 mai | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupes de travail de vérification des barèmes |
| Jeudi 28 mai | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Date limite de modification des demandes pour les seuls motifs énoncés à l'article 4 de l'arrêté rectoral du 11/03/2015 |
| Dimanche 31 mai minuit | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fin d'affichage des barèmes |
| du Mardi 16 juin au Vendredi 19 juin | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion des Instances Paritaires et communication des résultats |
| Mi-juillet | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupes de travail : révision d'affectation, affectation sur les postes provisoires.... |